



Ségur - Vague 2

Architecture de la Solution Logicielle, Homologation & Certifications CNDA et Habilitation PSC

Webinaire

4 juin 2026



Merci de couper votre **micro** et votre **caméra** lorsque vous ne prenez pas la parole



Caméra



Microphone



Vous pouvez poser toutes vos **questions** tout au long du webinar via le chat, et lors de la séquence questions / réponses en levant la main



Conversation



Lever la main



Ce webinar est enregistré. Le **replay** ainsi que le **support** présenté seront mis à disposition dans l'espace industriel.





Alexandre SALZMANN

Expert Cyber, Référentiel et Conseil
Agence du Numérique en Santé
(ANS)



Armand COLLIN

Responsable de comptes –
Accompagnement
Agence du Numérique en Santé
(ANS)



Julie BARTHELEMY

Responsable d'unité numérique en
santé – Centre National de Dépôt et
d'Agrément (CNDa)



Sommaire



1. Introduction
2. La solution logicielle Ségur en Vague 2 : architecture, rôle des composants et des acteurs
3. Les types d'architecture de solutions logicielles
4. Le parcours coordonné de Référencement : zoom sur les actions éditeurs et les dépendances EDC PSC et CNDA
5. Le parcours selon l'architecture de la solution logicielle
6. Conclusion








Ce webinaire s'adresse aux **Editeurs de Solutions Logicielles, de Composants Proxy e-Santé et de Composants Additionnels.**

Ce webinaire présente les articulations entre **Homologation CNDA** et **Habilitation PSC** contribuant au Référencement Ségur Vague 2 d'une Solution Logicielle.

Vous retrouverez tout au long de ce webinaire :

-  Les **questions & réponses** utiles sur la FAQ Ségur
-  Des **informations clés** pour votre compréhension du sujet
-  Des liens vers les **ressources utiles**



Ce webinaire vise à vous présenter :

- Les différentes architectures de Solutions Logicielles anticipées
- Les parcours d'Homologation et d'Habilitation résultants



Retrouvez tous les liens utiles :

- [Toutes les ressources Ségur](#)
- [Pro Santé Connect](#)



En préambule de cette session nous vous conseillons de regarder le replay des webinaires suivants, afin de compléter votre compréhension du sujet Espace De Confiance Pro Santé Connect et notamment des API PSC.

Ces pages vous permettront aussi de retrouver toutes les ressources utiles présentées lors de la Concertation du 24 juin au 14 juillet 2024 sur l'Espace De Confiance Pro Santé Connect



Webinaire du 24 juin 2024

[Concertation sur le projet de référentiel
Pro Santé Connect - Espace de
Confiance pour les API PSC
connectées #1](#)



Webinaire du 28 juin 2024

[Concertation sur le projet de référentiel
Pro Santé Connect - Espace de
Confiance pour les API PSC
connectées #2](#)





26 mai



Webinaire

Parcours coordonné DUI

Session du jour

 [Support](#)

 [Replay](#)



4 juin



Webinaire

**Architecture de la Solution
Logicielle, Homologation &
Certifications CNDA et
Habilitation PSC**

Session du jour



11 juin



Webinaire

**Environnements et nouveaux
entrants, réussir ses premiers
pas dans le référencement
Séjour**

16h à 17h30

Inscrivez-vous



Le prochain Comité éditeur prévu le 30 juin sera l'occasion d'échanger sur [vos éventuelles questions](#) à la suite des sessions de webinaire (Lien de la réunion du 30 juin : [Rejoindre la réunion maintenant](#))



L'architecture de la solution logicielle en vague 2



Composant principal : composant applicatif central unique, édité par le Chef de file mandataire du groupement solidaire.



Composant Proxy e-santé : composant technique sans interface utilisateur, destiné à sécuriser les échanges de données dans le cadre d'une connexion par API Pro Santé Connectée, et ayant vocation à être habilité au sein de l'Espace de confiance PSC, selon les modalités du référentiel Pro Santé Connect.

Nouveauté de la vague 2



Composant additionnel : composant applicatif édité par un membre du groupement solidaire ou un Editeur tiers, hors mandataire.



Quelle que soit l'architecture, on retrouve toujours deux éléments essentiels dans une solution Ségur Vague 2 :

- **Un composant principal**, qui porte la logique métier,
- **un proxy**, qui peut être intégré ou tiers, ajouté comme un service externe.

À cela peuvent s'ajouter, **optionnellement**, des **composants additionnels**, qui peuvent fonctionner de manière autonome ou non autonome (en dépendance avec le composant principal ou le proxy).

Retrouvez plus d'informations sur les architectures de Proxy e-Santé en [annexe](#).





Composant principal :

- Porte la candidature
- Doit obtenir l'habilitation EDC PSC « Editeur de logiciel utilisateur » (ELU)
- Doit obtenir l'homologation CNDA (DMP) et les certifications (INSi, ON)



Composant Proxy e-santé :

- **Obligatoire depuis la vague 2**
- Doit obtenir l'habilitation EDC PSC « Editeur de Logiciel Proxy e-Santé » (ELP)



Composant additionnel :

- Permet de déporter certaines briques (DMP, INSi, ON)
- Soit autonome
- Soit non-autonome



Retrouvez la correspondance des terminologies ANS et CNDA en [annexe](#).



[Quel est le rôle du Proxy e-Santé dans le dialogue entre un Composant Principal LPS et les API Pro Santé Connectées ?](#)

Le Proxy e-Santé est utilisé pour **sécuriser et standardiser les échanges entre le logiciel métier (Composant Principal LPS) et les API Pro Santé Connectées (DMP, INSi, Ordonnance Numérique, etc.)**.

Il **gère les mécanismes d'authentification et de sécurité (mTLS, OAuth2, OpenID)**, facilite l'intégration technique, et permet de mutualiser certains développements.

Même si cela ajoute de la complexité, **le Proxy e-Santé est obligatoire pour répondre aux exigences réglementaires et garantir la conformité des accès**.





Composant principal



Application métier

Composant additionnel non
autonome



Application ou connecteur EAI
(DMP)
Moteur à IHM masquée (INSi, ON)

Composant additionnel autonome



Application métier



L'Homologation CNDA concerne une conformité métier et réglementaire aux services de l'Assurance Maladie.

Le CNDA homologue des solutions logicielles et les éventuels interfaçages entre ces solutions.

Le programme Ségur (ANS) et le CNDA utilise un vocabulaire différent pour désigner des types de logiciel.



Les rôles des acteurs de la candidature Ségur



Groupement solidaire : Ensemble d'acteurs juridiquement solidaires dans la candidature



Chef de file mandataire du groupement solidaire

- Porte le composant principal
- Dispose d'un mandat des autres entités
- Interlocuteur unique de l'ANS
- Habilité à signer la convention pour le groupement



Membre du groupement solidaire

- **Partenaire** contribuant à la solution qui n'est pas mandataire
- Produit des **composants additionnels et/ou des proxies**



Editeur tiers

- Éditeur **fournisseur externe** (hors mandataire)
- Peut fournir des **composants additionnels et/ou des proxies**



Dans les textes réglementaires, se référer au **DSR** :

[Dossier de Spécifications et de Référencement \(DSR\) – Social et Médico-social – DUI – Annexe 2 – Vague 2 \(pdf\)](#) dans la rubrique « 1.2 Définitions »





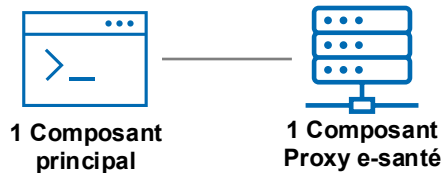
Ces schémas illustrent les différentes architectures possibles selon l'acteur responsable de l'édition des composants.
Les lignes pointillées indiquent une intégration de composant et les traits pleins indiquent un interfaçage entre composants.

--- Intégration de composants
— Interfaçage entre composants

Edité par le Chef de file mandataire du
groupement solidaire

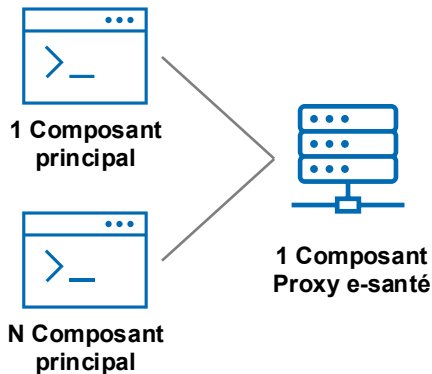
Edité par un membre du groupement
solidaire ou un Editeur tiers

Architecture Proxy Intégré



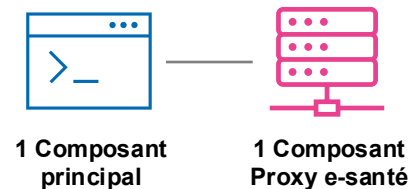
Un composant principal
qui utilise un proxy e-santé

Architectures multiples avec Proxy partagé



Un ou plusieurs composants principaux
différents qui utilise(nt) le même proxy e-
santé

Architecture avec Proxy Tiers

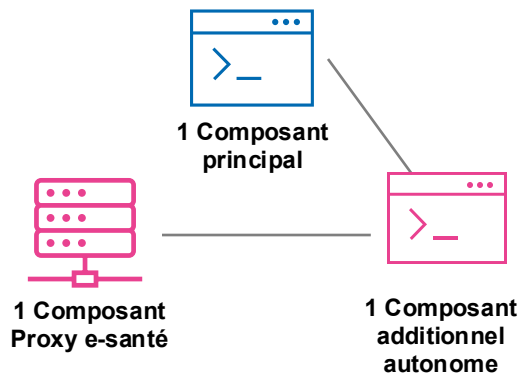


Un composant principal
qui utilise un proxy e-santé tiers



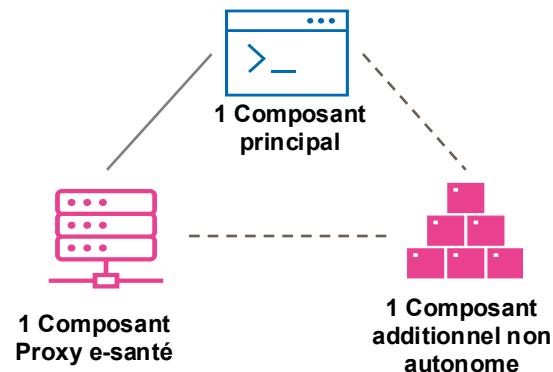
Ces schémas illustrent les différentes architectures possibles selon l'acteur responsable de l'édition des composants. Les lignes pointillées indiquent une intégration de composant et les traits pleins indiquent un interfaçage entre composants.

Architecture composant additionnel autonome (LPS) + Proxy tiers



Un composant principal qui s'interface avec un composant additionnel autonome et son proxy

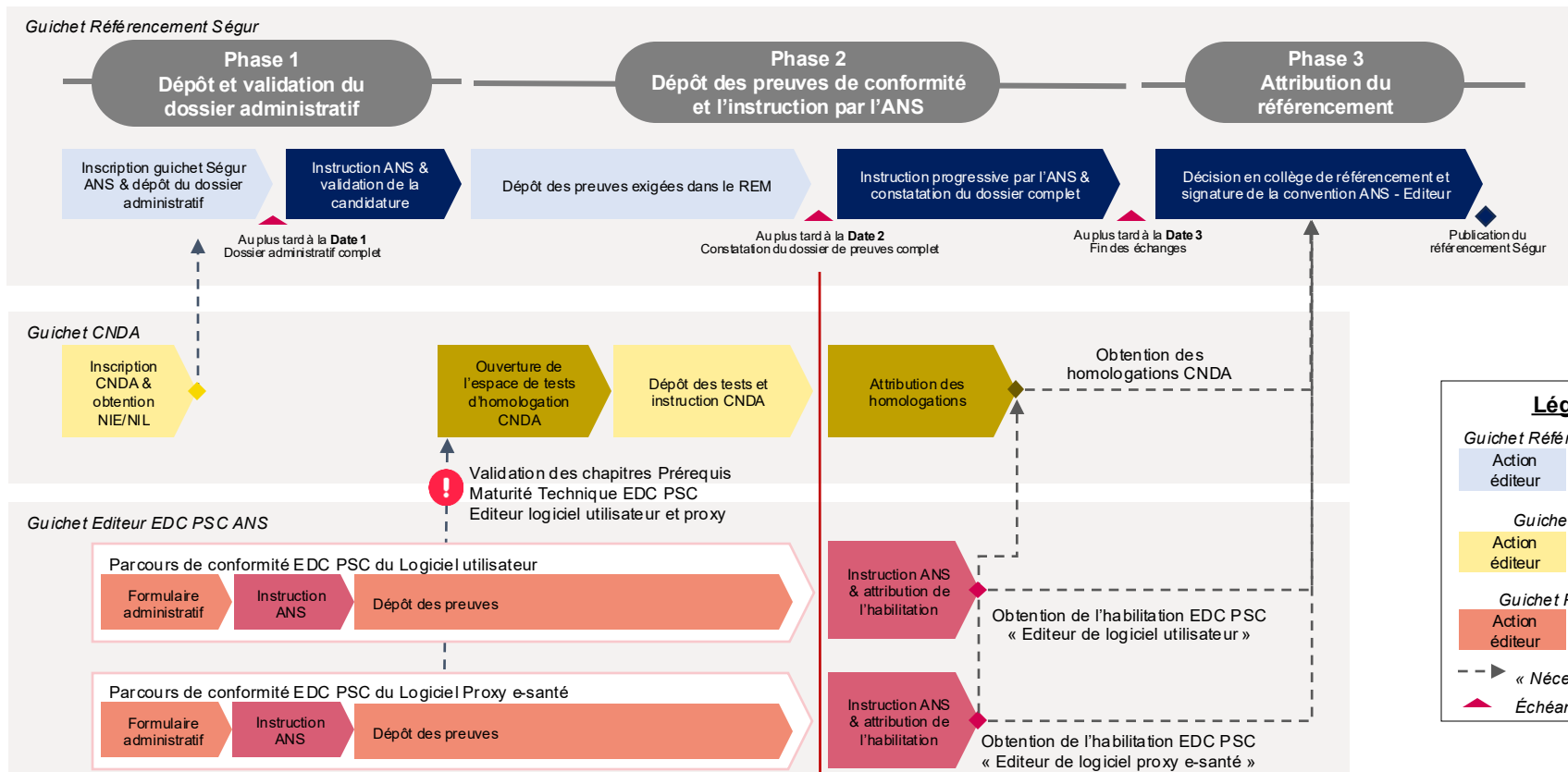
Architecture Composant Additionnel non autonome intégré dans le Proxy ou dans le logiciel utilisateur



Un composant Additionnel non autonome est intégré dans le Proxy ou dans le logiciel utilisateur







Légende

Guichet Référencement Ségur

Action éditeur (light blue) Action ANS (dark blue)

Guichet CNDA

Action éditeur (light yellow) Action CNDA (dark yellow)

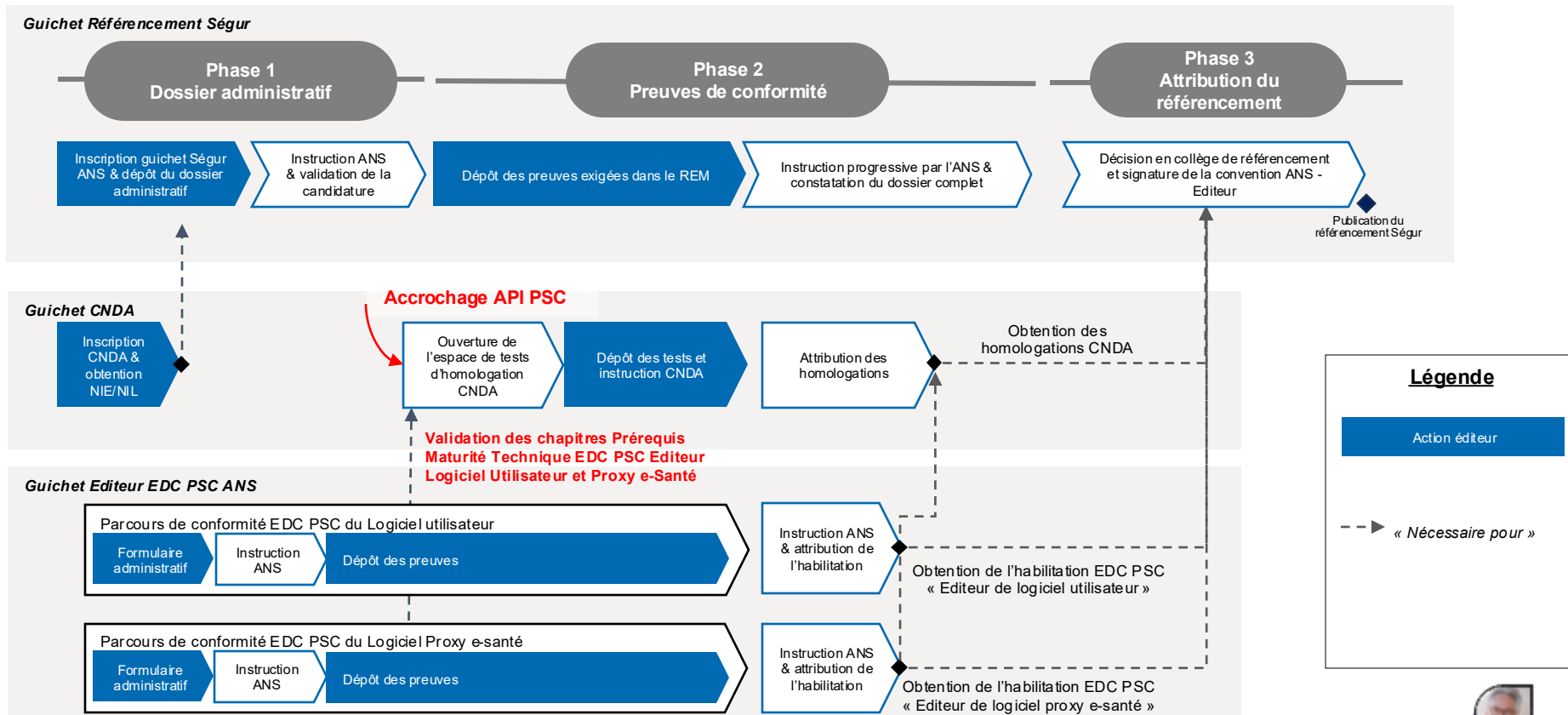
Guichet PSC ANS

Action éditeur (light orange) Action ANS (dark orange)

---> « Nécessaire pour »

▲ Échéance réglementaire





Légende

- Action éditeur
- » « Nécessaire pour »



Parcours de **référéncement** Ségur dans Convergence

- Inscription guichet Ségur ANS et dépôt du dossier administratif
- Dépôt des preuves exigées dans le REM
- Signature de la convention à la suite de la décision de référencement

Guichet **CNDA**

- Inscription CNDA et obtention NIE/NIL
- Réalisation et dépôt des tests et déclarations (une fois le Prérequis de maturité technique validé côté EDC PSC)
- Obtention de **l'homologations** (DMP) et **des certifications** (INSi, ON) CNDA pour le composant principal
 - ⚠ *Pas d'homologation CNDA pour le proxy*
- Homologation d'interfaçage entre le composant principal et le composant additionnel autonome

Parcours **Espace de confiance (EDC) Pro Santé Connect (PSC)**

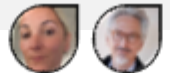
- Formulaire administratif pour les parcours de conformité du logiciel utilisateur (parcours ELU) et du logiciel proxy e-Santé (parcours ELP)
- Dépôt des preuves et validation des différents chapitres
- Obtention des **habilitations** EDC PSC « Editeur de logiciel utilisateur (ELU) » et « Editeur de logiciel proxy e-santé (ELP) »
 - ⚠ *Pas d'homologation EDC PSC pour les composants additionnels non autonomes*



Les règles de parcours et tests métiers historiques du **CNDA** restent les mêmes.

Nouveauté de la vague 2 :

- Homologation d'interfaçage dans le cas d'un composant additionnel autonome (pour le DMP)
- Ajout **du parcours EDC PSC** pour la validation de l'architecture logicielle dans sa globalité (proxy).
- **Le chapitre « Prérequis Maturité Technique »** qui est un prérequis pour avoir accès aux environnements CNDA
- **Accrochage à l'API PSC**





[Dans une architecture SaaS comprenant un Composant Principal LPS, un Proxy e-Santé et des Composants Additionnels, l'ensemble de ces composants fait-il partie de l'Espace de Confiance, ou uniquement le Composant Principal LPS ?](#)

L'ensemble de la Solution Logicielle, c'est-à-dire le Composant Principal LPS, le Proxy e-Santé et les Composants Additionnels interfacés avec le Composant Principal LPS ou le Proxy e-Santé, font partie de l'Espace de Confiance PSC.

Le Composant Principal LPS et le Proxy e-Santé doivent être habilités dans l'Espace de Confiance PSC selon son rôle.



[Certaines Solutions Logicielles font appel à plusieurs téléservices distincts \(INS, Ordonnance Numérique, DMP, MSS, etc.\). Comment cela impacte-t-il leur architecture et leurs obligations ?](#)

Si une Solution Logicielle fait appel à plusieurs téléservices (INSi, DMP, Ordonnance Numérique, MSSanté, etc.), elle doit disposer d'une architecture conforme aux exigences de l'Espace de Confiance Pro Santé Connect (EDC PSC), comprenant au minimum un composant principal (LPS) et un Proxy e-Santé.

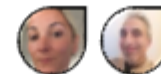
Chaque composant de cette architecture doit être déclaré et faire l'objet des habilitations EDC PSC appropriées. L'éditeur de chaque composant est responsable de sa conformité et de sa sécurité, ainsi que de celles des composants intégrés ou interfacés avec celui-ci, conformément aux exigences de Pro Santé Connect et du CNDA.

Par ailleurs, si une même solution consomme plusieurs téléservices, elle suit un parcours d'habilitation EDC PSC unique pour son architecture déclarée, mais doit obtenir autant d'homologations CNDA que de téléservices concernés. Par exemple, une solution utilisant l'INS, le DMP et l'Ordonnance Numérique devra disposer d'une architecture habilitée EDC PSC et réaliser les homologations CNDA correspondantes pour chacun de ces téléservices.



[Faut-il obtenir une conformité CNDA pour chaque nom commercial d'une solution logicielle ?](#)

Oui. Même si le logiciel « technique » est unique, chaque nom commercial correspond à un NIL distinct, et nécessite donc une demande de conformité CNDA propre.





L'éditeur des **composants additionnels autonome** doit passer les agréments suivant sur les guichets EDC PSC et CNDA

- Référencement du composant autonome "éditeur logiciel utilisateur" EDC PSC"
- Référencement du proxy qui fonctionne avec le composant "éditeur proxy EDC PSC"
- Homologation et certification de son composant au CNDA
- Pas d'homologation CNDA pour le proxy

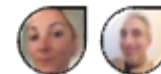


L'éditeur des **composants additionnels non-autonome** doit passer les agréments sur le guichet CNDA

- Homologation et certification de son composant au CNDA



L'intégration dans votre LPS de ces composants issus d'éditeurs tiers est conditionnée au respect de la complétude de l'ensemble des agréments requis en fonction du type de composants additionnels.





Pour le passage de la conformité de ma solution logicielle au CNDA, dans quels cas dois-je faire une demande d'homologation au CNDA si j'utilise un composant tiers ayant déjà reçu son agrément au CNDA ?

L'utilisation d'un composant tiers déjà homologué par le CNDA ne dispense pas systématiquement de réaliser une demande dans le cadre de la mise en conformité de votre solution logicielle. Dans la majorité des cas, une démarche reste nécessaire, cela dépend du type de composant tiers et de son mode d'intégration.

Afin de clarifier les règles applicables, plusieurs situations doivent être distinguées :

Premier cas de figure : le composant principal de la solution logicielle PS utilise un composant additionnel non autonome

Un composant additionnel non autonome est appelé au CNDA "application EAI" dans le cas du DMP ou "moteur à IHM" masquée dans le cas de l'INSi.

Dans ce cas :

- Chaque application EAI ou chaque moteur à IHM masquée doit passer une homologation au CNDA.
- Chaque composant principal d'une solution logicielle qui intègre une application EAI / moteur à IHM masquée doit passer une homologation au CNDA.
- A noter que l'homologation est complète mais plus rapide car les applications EAI/moteur à IHM masquée ont déjà validé une partie des tests à repasser.





Pour le passage de la conformité de ma solution logicielle au CNDA, dans quels cas dois-je faire une demande d'homologation au CNDA si j'utilise un composant tiers ayant déjà reçu son agrément au CNDA ?

L'utilisation d'un composant tiers déjà homologué par le CNDA ne dispense pas systématiquement de réaliser une demande dans le cadre de la mise en conformité de votre solution logicielle. Dans la majorité des cas, une démarche reste nécessaire, cela dépend du type de composant tiers et de son mode d'intégration.

Afin de clarifier les règles applicables, plusieurs situations doivent être distinguées :



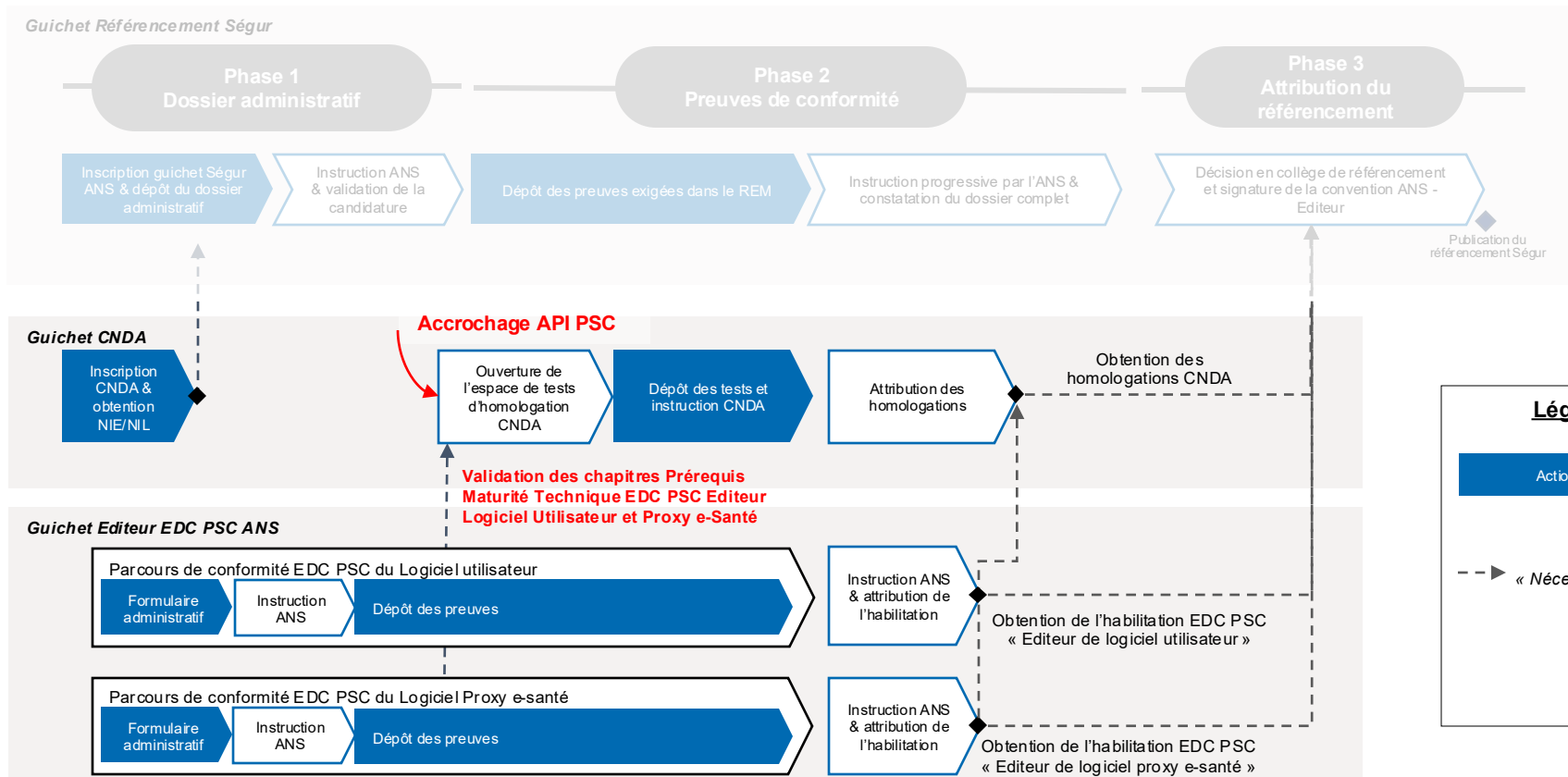
Deuxième cas de figure : le composant principal de la solution logicielle PS utilise un composant additionnel autonome

Un composant additionnel autonome est une application (tierce) à part entière avec des IHM autonomes et visibles. Au CNDA, il s'agit d'une application autonome. Le composant principal d'une solution logicielle PS s'interface avec l'application autonome (tierce) via un appel contextuel. L'opérateur de la solution logicielle PS peut opérer une instance dédiée de la solution autonome (tierce) ou peut utiliser une instance mutualisée opérée par l'éditeur de la solution autonome tierce.

Dans ce cas :

- Chacune de ces applications autonomes tierces doit passer une homologation au CNDA.
- Dans le cas du composant principal de la solution logicielle PS :
- Si l'opérateur du composant principal de la solution logicielle PS opère aussi une instance dédiée de l'application autonome (tierce) alors le composant principal de la solution logicielle PS doit passer une homologation d'interfaçage avec l'application autonome (tierce) dans le cadre de la conformité DMP.
 - Pour l'INSi et l'Ordonnance Numérique les éditeurs intégrant des composants tierces (moteur coté CNDA) doivent déposer une demande de conformité en mode apparent.
 - Dans le cas où le logiciel intègre un composant déjà autorisé « INSi » et/ou « Ordonnance Numérique » en mode IHM apparente, l'éditeur n'a pas à constituer de dossier de preuves de tests, il peut passer directement à l'étape d'examen de conformité indiquée à l'Article 5.3 : Etape d'examen.
 - Dans le cas où le logiciel intègre un composant déjà autorisé « INSi » en mode IHM masquée (ou semi masquée), l'éditeur doit réaliser toutes les phases de la procédure de conformité.







Parcours Espace de confiance (EDC) Pro Santé Connect (PSC)

- Dépôt des preuves notamment sur le chapitre **prérequis de maturité technique (PMT)**

[Zoom en suivant](#)

Guichet CNDA



- Obtention de l'autorisation d'accès aux environnements CNDA, suite à la validation du chapitre PMT
- **Accrochage API PSC**
- Pour dans un second temps, le démarrage des tests et des déclarations en vue de l'obtention de l'homologation auprès du CNDA.



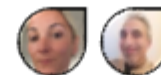
Recommandations :

- **Prioriser le dépôt des preuves relatives au chapitre « Prérequis de Maturité Technique » (PMT)**, afin d'obtenir dans les meilleurs délais l'autorisation d'accès aux environnements de test du CNDA.

Ce prérequis constitue en effet une **dépendance critique** dans le parcours.

- **Démarrer les tests (exemples en [annexe](#)) sur l'espace CNDA dès que possible**, notamment en réalisant avec succès un premier appel entre le logiciel et les services socles (DMP, INSi, ON).

Cette démarche permet de **sécuriser la suite du parcours** en validant en amont les aspects techniques essentiels.



Le **prérequis de maturité technique (PMT)** a été mis en place afin de permettre aux éditeurs d'initier **le plus tôt possible leurs tests d'intégration (tests d'accrochage)** aux API PSC du CNDA.

Il constitue une étape de validation préalable, visant à :

- vérifier la **cohérence de l'architecture technique de la solution**,
- s'assurer de la **bonne mise en œuvre des mécanismes d'authentification**.

Cependant, il est constaté que peu d'éditeurs exploitent pleinement cette habilitation pour engager rapidement leurs tests d'accrochage, notamment sur les API PSC des services DMP, INSi ou ON.

Par « tests d'accrochage », on entend la validation des **requêtes d'authentification via Pro Santé Connect**,

L'autorisation délivrée par l'ANS dans le cadre du PMT est provisoire et valable **pour une durée de 3 mois**. Elle est transmise au CNDA par l'ANS, l'éditeur doit lui **se déclarer au CNDA afin de demander l'accès** aux environnements de test.

Dans ce contexte, il est fortement recommandé d'adopter la séquence suivante :

- **Valider le PMT côté EDC PSC**,
- **Se présenter au CNDA pour demander l'accès aux environnements**
- **Configurer l'environnement de test CNDA**,
- **Réaliser rapidement un test d'authentification PSC sur l'API PSC** (exemple de de requête via l'API PSC)

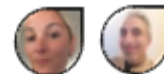
Cette démarche permet de **sécuriser la suite du parcours**, en identifiant en amont les éventuels points de blocage techniques.



Téléchargez le [dossier des documents de conformité CNDA](#) (format zip) requis pour valider les prérequis d'accès aux environnements de test partenaires.

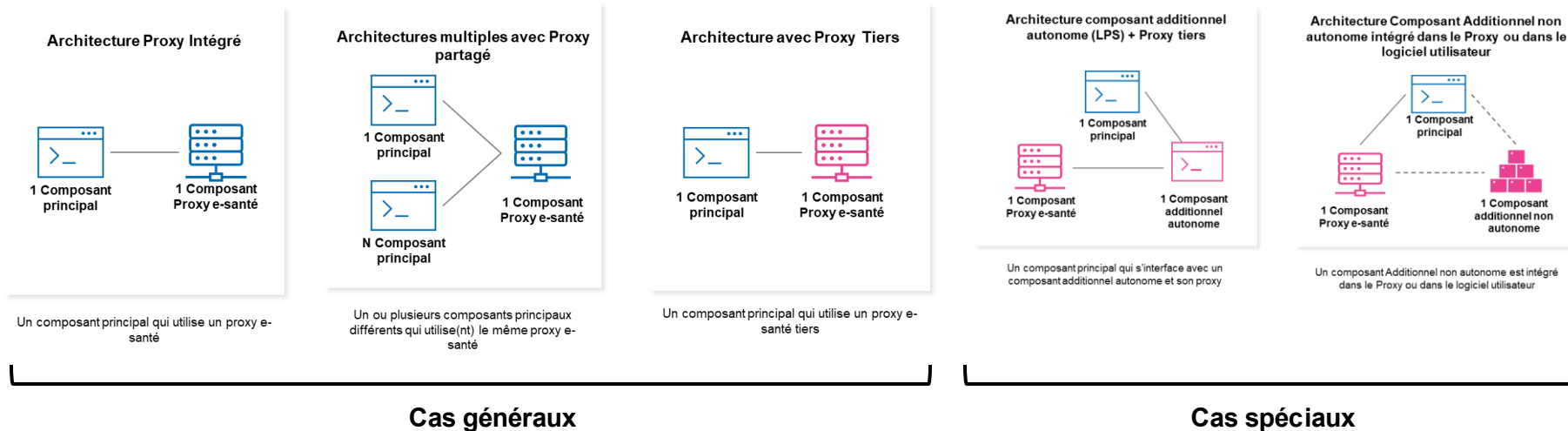


Retrouvez la [démonstration d'un test d'accrochage avec API PSC pour l'INSi](#).





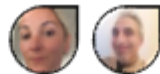
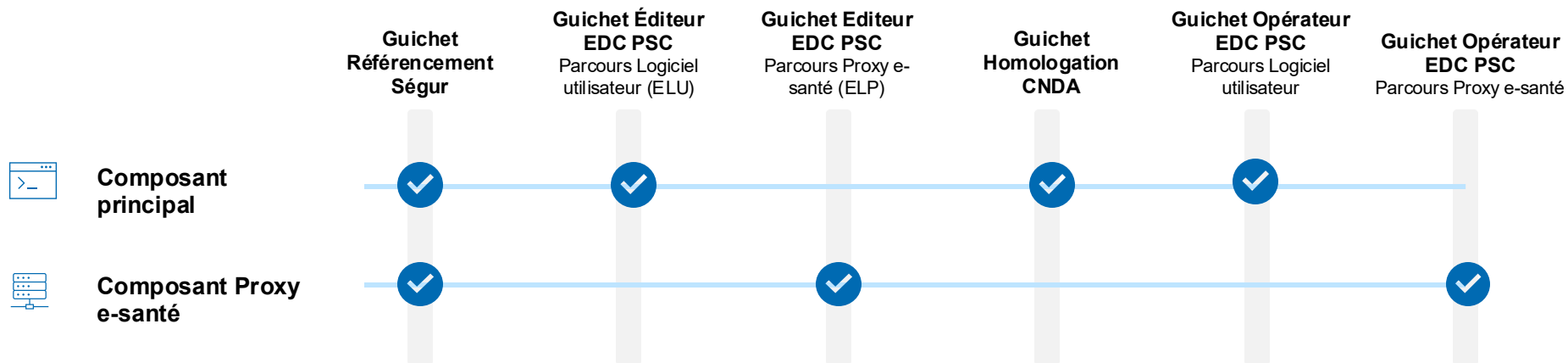
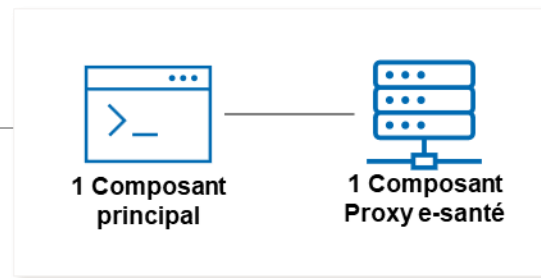
Même si les étapes du parcours sont communes à tous. En tant qu'éditeur, votre type d'architecture amène des spécificités dans la complétion des étapes de votre solution. Pour rappel, voici la liste des différents types d'architecture :



Architecture Proxy Intégré

Parcours de la solution logicielle

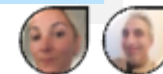
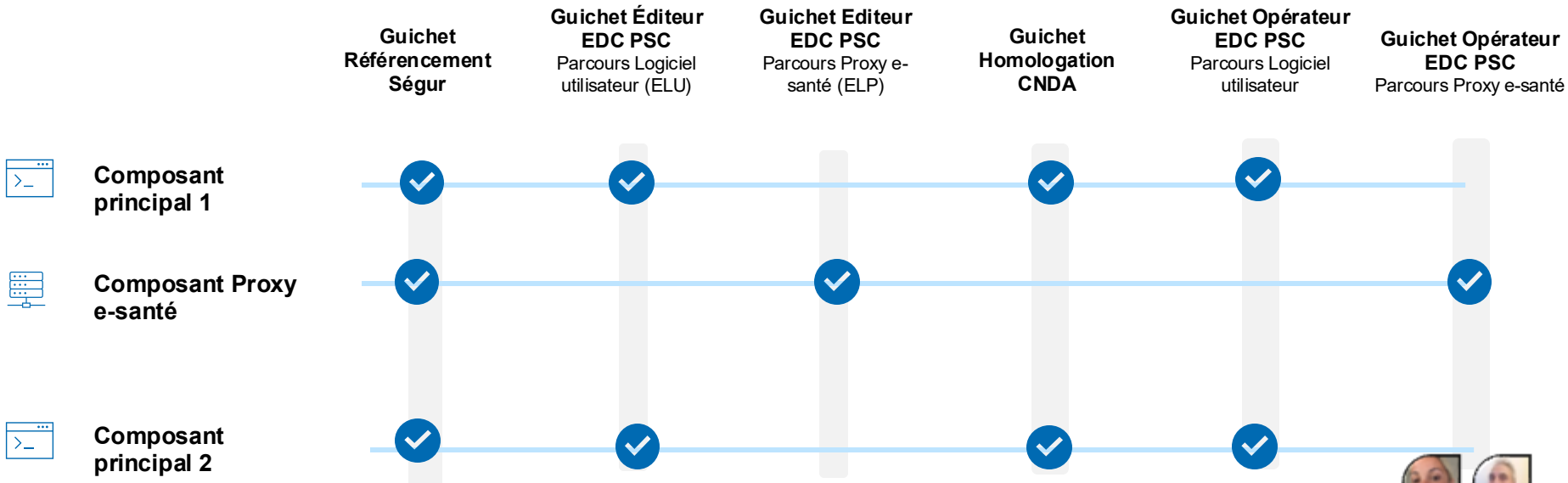
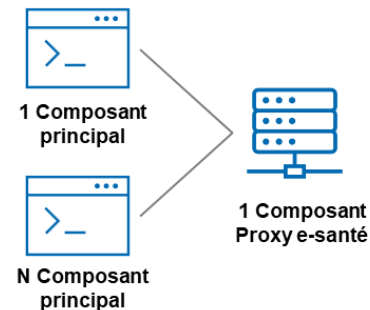
- Sur le guichet référencement Ségur, il convient de déposer les preuves du REM MS DUI Vague 2 demandées sur Convergence.
- Pour le guichet EDC PSC, vous devez obtenir une habilitation commune ELU et ELP (choisir les deux profils lors du formulaire administratif EDC PSC pour avoir une seule candidature sur le guichet), ainsi que les habilitations OSU et OSP (si vous voulez être éligible au financement du SONS MS DUI Vague 2 vous devez obtenir l'habilitation OSU)
- Sur le guichet CNDA, vous devez obtenir l'homologation de votre composant principal.



Architectures multiples avec Proxy partagé

Parcours de la solution logicielle

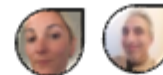
- Sur le guichet référencement Ségur, il convient de déposer les preuves du REM MS DUI Vague 2 demandées sur Convergence.
- Pour le guichet EDC PSC, vous devez obtenir les habilitations ELU et ELP, ainsi que les habilitations OSU et OSP (si vous voulez être éligible au financement du SONS MS DUI Vague 2 vous devez obtenir l'habilitation OSU)
- Sur le guichet CNDA, vous devez obtenir l'homologation de vos composants principaux.





Si un Proxy e-Santé est utilisé pour plusieurs Composants Principaux (LPS) quelles homologations doivent être réalisées ?

- Dans ce cas, chaque Composant Principal LPS doit être homologué au CNDA et habilité EDC PSC. Le Proxy e-Santé doit seulement être habilité EDC PSC, mais pas homologué CNDA.
- Attention, si des Composants Additionnels Non Autonomes sont intégrés au Proxy e-Santé, ceux-ci devront être homologués au CNDA.



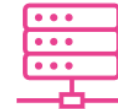
Architectures avec Proxy Tiers

Parcours de la solution logicielle

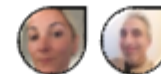
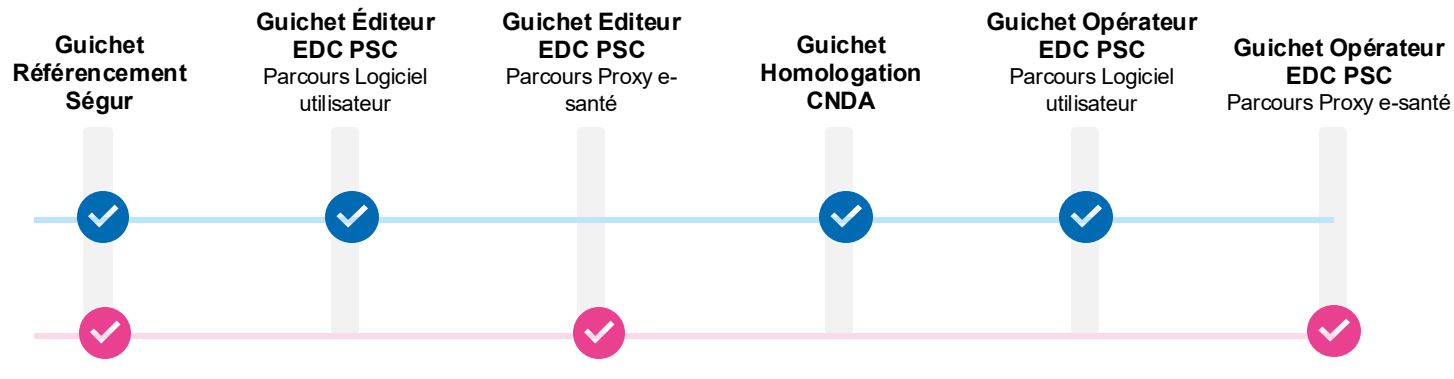
- Sur le guichet référencement Ségur, il convient de déposer les preuves du REM MS DUI Vague 2 demandées sur Convergence.
- Pour le guichet EDC PSC, vous devez obtenir les habilitations ELU et OSU (si vous voulez être éligible au financement du SONS MS DUI Vague 2 vous devez obtenir l'habilitation OSU) pour votre composant principal. Le fournisseur du proxy doit obtenir les habilitations ELP et OSP
- Sur le guichet CNDA, vous devez obtenir l'homologation de votre composant principal.



1 Composant
principal

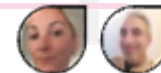
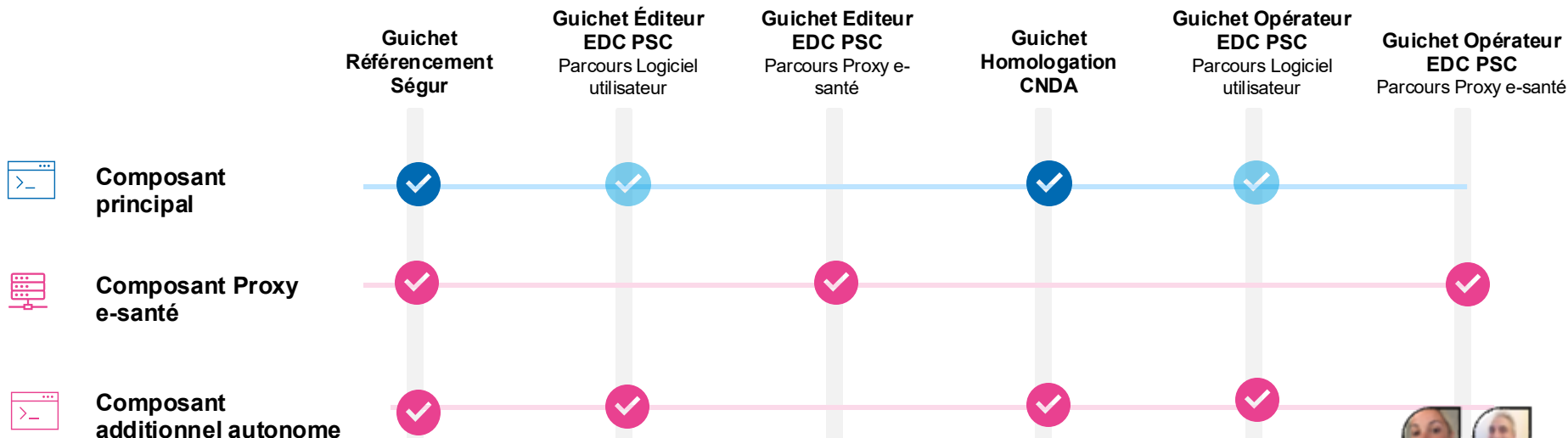
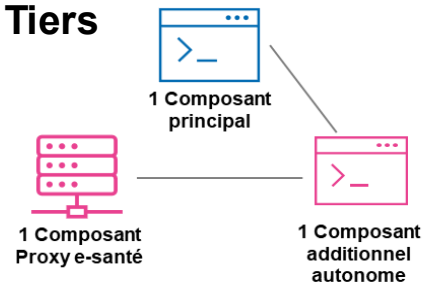


1 Composant
Proxy e-santé



Parcours de la solution logicielle

- Sur le guichet référencement Ségur, il convient de déposer les preuves du REM MS DUI Vague 2 demandées sur Convergence.
- Pour le guichet EDC PSC, vous devez obtenir les habilitations ELU et OSU (si vous voulez être éligible au financement du SONS MS DUI Vague 2 vous devez obtenir l'habilitation OSU) pour votre composant additionnel autonome. Le fournisseur du proxy doit obtenir les habilitations ELP et OSP. Concernant le composant principal les dossiers seront étudiés au cas par cas pour faire les habilitations ELU et OSU
- Sur le guichet CNDA, vous devez obtenir l'homologation de votre composant principal. Ainsi qu'une homologation d'interfaçage avec votre composant additionnel autonome





[Est-ce qu'un Editeur de Logiciel Utilisateur \(ELU\) doit déposer un ou plusieurs dossiers si son composant principal \(LPS\) s'interface avec plusieurs Proxies e-Santé ?](#)

Un Editeur de Logiciel Utilisateur (ELU) devra déclarer plusieurs dossiers s'il s'interface avec plusieurs Proxy e-Santé : 1 dossier par Proxy e-Santé.

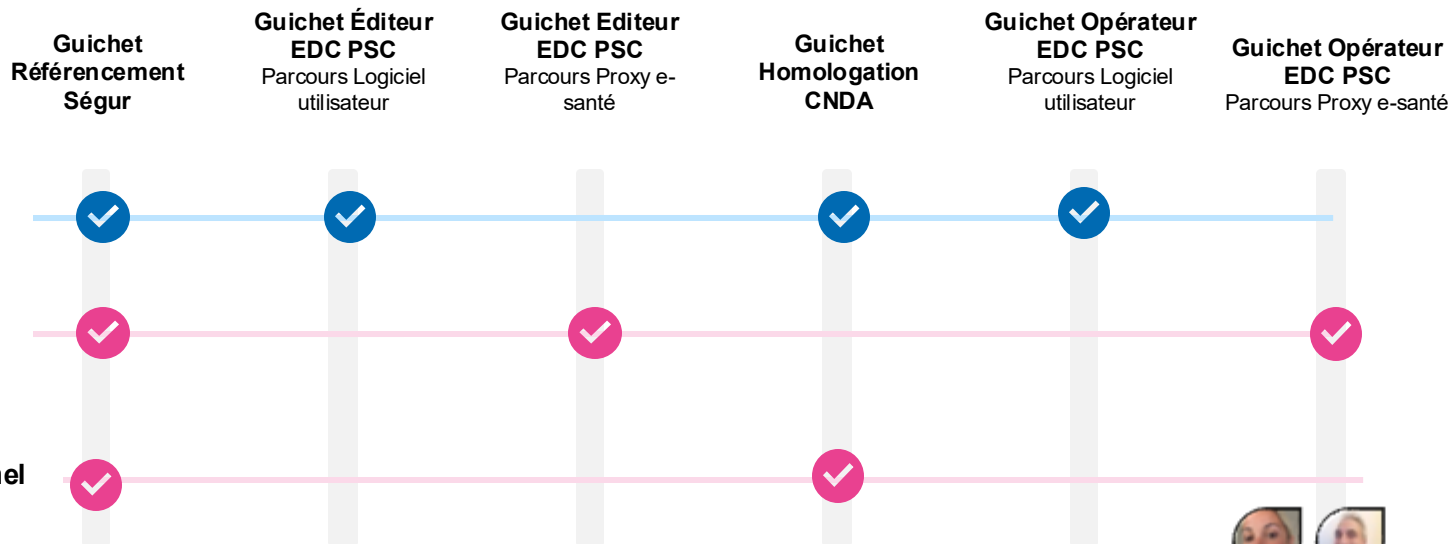
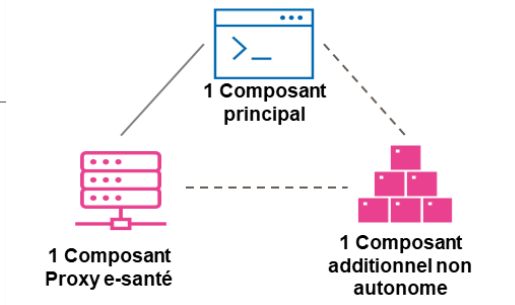
A noter que l'éditeur peut réutiliser les preuves déjà déposées pour son deuxième parcours



Architectures composant additionnel non autonome intégré dans le Proxy ou dans le logiciel utilisateur

Parcours de la solution logicielle

- Sur le guichet référencement Ségur, il convient de déposer les preuves du REM MS DUI Vague 2 demandées sur Convergence.
- Pour le guichet EDC PSC, vous devez obtenir les habilitations ELU et ELP, ainsi que les habilitations OSU et OSP (si vous voulez être éligible au financement du SONS MS DUI Vague 2 vous devez obtenir l'habilitation OSU)
- Sur le guichet CNDA, vous devez obtenir l'homologation de votre composant principal. Le ou les composant(s) additionnel(s) non autonome doivent être homologué(s)





Lorsqu'un ELU utilise un Proxy e-Santé tiers embarquant des Composants Additionnels Non Autonomes (EAI), quelles sont les déclarations attendues de l'éditeur de la Solution Logicielle dans les parcours Ségur, EDC PSC et CNDA ?

Il s'agit du cas d'un Proxy e-Santé tiers qui embarque des Composants Additionnels Non Autonomes (ou logiciels EAI).

Dans le parcours Ségur, l'éditeur de la Solution Logicielle déclare qu'il utilise un Proxy e-Santé tiers et des Composants Additionnels Non Autonomes.

Dans le parcours d'habilitation EDC PSC, l'éditeur ELU déclare qu'il utilise un Proxy e-Santé tiers.

Dans le parcours d'homologation au CNDA, l'éditeur de la Solution Logicielle déclare qu'il utilise des Composants Additionnels Non Autonomes (EAI) intégrés au Proxy e-Santé et celui-ci bénéficiera d'un plan de test adapté.

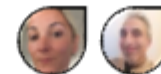


Le Composant Additionnel Non Autonome (EAI) tiers doit-il obligatoirement être intégré à un Proxy e-Santé pour obtenir l'homologation CNDA ?

Non. L'EAI tiers peut être intégré de deux manières :

- Côté LPS (Composant Principal) : dans ce cas, il est intégré au logiciel utilisateur et l'ensemble doit être homologué par le CNDA.
- Côté Proxy e-Santé : dans ce cas, l'EAI, intégré au Proxy e-Santé, sera homologué au CNDA. Le Proxy e-Santé en tant que tel n'a pas à être homologué au CNDA. Le LPS qui utilise le proxy doit être homologué au CNDA

Dans les deux cas, l'EAI doit être homologué par le CNDA, que ce soit intégré au LPS ou au Proxy e-Santé.





Webinaire



Des **sessions** pour **appréhender** :

- Le **parcours** Ségur, ses guichets, les environnements et outils associés
- Les **thématiques** liées au référencement et au financement



[Replay sur le Portail de la e-Santé des Entreprises du Numériques en Santé](#)



Sessions AMA (Ask Me Anything)

Des **temps d'échange** pour répondre à vos questions, récoltées sur la base d'un questionnaire préalable, et vous permettre d'**approfondir** des points spécifiques en lien avec nos **experts**.



[Replay sur le Portail de la e-Santé des Entreprises du Numériques en Santé](#)



FAQ (Foire aux questions)

Une base de **questions & réponses** validées, enrichie en continu au fil de vos interrogations **sur les Couloirs et services socles** du Ségur.



Depuis votre Espace Authentifié et sur le [Portail de la e-Santé des Entreprises du Numériques en Santé](#)



Support Ségur



Un espace dédié, accessible depuis votre **Espace Authentifié**, pour vous permettre d'échanger avec nos experts, d'être accompagné dans vos démarches et d'obtenir des réponses à vos questions.



Depuis votre Espace Authentifié





PARCOURS DE RÉFÉRENCEMENT

Compréhension



Parcours coordonné

Comprendre le **parcours global** et l'**articulation entre les différents guichets** qui le composent :
 Référencement Convergence, Homologations CNDA et Certifications PSC



Environnements du parcours

Identifier les **environnements et outils à mobiliser** pour réaliser mon parcours de référencement : iSC, Espace Authentifié, Convergence, PSC, CNDA, Interopérabilité (Gazelle, MOTCO2), etc.

Mise en œuvre



Architecture Solution Logicielle

Connaître les différentes **architectures possibles** (proxy intégré, proxy tiers, composants additionnels) et leurs **impacts sur les parcours** d'homologation CNDA et d'habilitation Pro Santé Connect



Equivalence de preuves

Comprendre le **principe** de l'équivalence des preuves de la vague 2, et ses modalités de mise en œuvre



PARCOURS DE FINANCEMENT

Prestation principale



Parcours de financement de la prestation principale

Appréhender la structure de l'**Appel à Financement**, les conditions et modalités d'instruction des demandes de financement.



Enrôlement et demande d'avance

Comprendre la **procédure** d'enrôlement auprès de l'ASP, les différents cas associés et les **modalités** de demandes d'avance de financement



Gestion des pilotes et demande de solde

Comprendre les **modèles** de gestion des pilotes et les **modalités** de solde et de dépôt auprès de l'ASP



Parcours de financement de la prestation secondaire

Comprendre les attendus pour bénéficier des prestations secondaires de **continuité de service**.





ANS



Contactez le [Support Ségur](#)
accessible depuis l'Espece
Authentifié

*Le Support Ségur est votre point de
contact dédié pour vous accompagner
tout au long de votre parcours.
Pour toute question liée aux dossiers
de candidature Ségur et à la
compréhension des DSR, REM, AF.*

Rubrique [Contactez-nous](#) du Portail
de la e-Santé des Entreprises du
Numérique en Santé



*Pour toute question relative aux services
socles (moyens d'identification
électroniques, interopérabilité,
cybersécurité, annuaire, etc.)*

PARTENAIRES



Centre-de-service@sesam-vitale.fr

*pour toute question sur les composants
carte Vitale, le téléservice INSi, etc.*



Contact.cnda@assurance-maladie.fr

*Accompagnement à la
contractualisation*

<https://sicnda.ameli.fr/#/login>

*Support **technique***



Agence de Services
et de Paiement

[Assistance ASP](#)

*pour les questions relatives au
financement, au paiement et aux pièces
justificatives*

The screenshot shows the website's navigation bar with 'E-SANTÉ', 'STRUCTURE DE SANTÉ', 'ENTREPRISE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ', and 'PATIENT'. The main content area features a large image of people working at computers. A dark blue overlay box contains the text 'Anonyme', a 'Se connecter' button, and a link 'Pas encore inscrit?'. A red arrow points to the user profile icon in the top right corner of the website.

Pour découvrir l'Espace Authentifié et profiter des fonctionnalités clés, laissez vous guider à travers notre guide utilisateur interactif.



La page dédiée au Guide : [Espace Authentifié – Portail Industriels | Activez votre compte et accédez à tous les services personnalisés](#)



Merci d'avoir suivi cette session !

Nous vous invitons à répondre au rapide sondage disponible dans le fil de discussion Teams

Webinaire | Architecture de la solution logicielle
4 juin 2026





**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)



Annexes

- Terminologies Ségur & CNDA
- Architectures de Proxy e-Santé
- Zoom sur les tests en vue de l'obtention de l'homologation auprès du CNDA
- Exemples de tests sur l'environnement du CNDA :
API Credential sur l'Espace de Confiance ProSanteConnect et Requête métier
- Tableaux de synthèse
- Schémas des architectures de solutions candidates aux Homologation & Certifications CNDA et Habilitation PSC - Parcours éditeur et opérateur

En dehors de la classification Proxy natif de la Solution de Logiciel Utilisateur et Proxy mutualisé réalisé par un Editeur tiers, on identifie a minima 2 type de Proxies en termes de fonctionnalités :

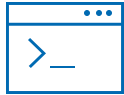
- Les **Proxies « plasse-plat »** qui ne font qu'implémenter les surcouches sécurisées : mTLS et OAUTH2 token exchange. Ils transfèrent les requêtes métiers générées par le LPS telles quelles.
- Les **Proxies métiers** qui implémentent les surcouches sécurisées : mTLS et OAUTH2 token exchange et qui génèrent aussi les requêtes métiers.

Le choix du type de proxy a un impact sur la répartition des responsabilités techniques et sur les démarches d'habilitation.

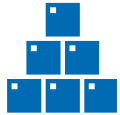
Le proxy joue un rôle central dans le dialogue entre un LPS et les API Pro Santé Connectées. En effet, il est utilisé pour sécuriser et standardiser les échanges entre le logiciel métier (LPS) et les API nationales (DMP, INSi, ON, etc.). Il gère les mécanismes d'authentification et de sécurité (mTLS, OAuth2, OpenID), facilite l'intégration technique, et permet de mutualiser certains développements.

La gestion des risques de point de défaillance unique (SPOF) et la complexité liée à l'alignement des environnements (production et hors production) entre PSC, le proxy et les API sont des sujets importants. Le proxy permet de répondre aux exigences réglementaires et de garantir la conformité des accès, même si cela ajoute de la complexité à l'architecture.

Les accès d'un logiciel utilisateur (LPS) aux services socles (DMP, INSi, ON, etc.) reposent sur un double niveau de contrôle :



Un **contrôle existant**, basé sur la vérification de l'assertion SAML pour chaque requête, réalisée par le serveur métier du service.
Ce mécanisme est déjà en place pour l'ensemble des APIs.



Un **contrôle complémentaire**, introduit avec Pro Santé Connect, reposant sur l'**API Credential de l'Espace de Confiance (EDC PSC)**, appelée par le serveur d'autorisation des APIs PSC.
Ce contrôle est spécifique aux APIs PSC.

Nouveauté vague 2



Dans le cadre du couloir médico-social, ce contrôle complémentaire n'est pas demandé.

Dans ce cadre, l'EDC PSC ne se limite pas à habilitier individuellement les composants : il **valide à la fois le logiciel utilisateur (LPS), le proxy e-santé, ainsi que le lien technique entre les deux.**

Enfin, une fois les tests techniques validés, un **numéro de test est attribué**, permettant à l'éditeur de poursuivre son parcours jusqu'à l'homologation CNDA.

Exemples de tests sur l'environnement du CNDA :

API Credential sur l'Espace de Confiance ProSanteConnect

Type de requête : API Credential sur l'Espace de Confiance ProSanteConnect (EDC PSC) appelée depuis le serveur d'autorisation de l'API PSC du service.

Objectif : Ce contrôle est nouveau et est spécifique aux APIs PSC.

```
"clientId": "XXX-edc-bas",  
"certificateCN": "XXX-edc-bas",  
"certificateOU": "<idnatstruct de test>",  
"securityLevel": "15",
```

Type de requête : Assertion SAML de la requête vers le DMP ou vers les TLSi INSi et ON vérifiée par le serveur métier du service.

Objectif : Ce contrôle est déjà en place pour toutes les APIs des services.

Exemple pour INSi et ON : `<urn1:LPS>` dans l'Assertion PS

Exemple pour le DMP : `<saml2:Attribute Name="LPS_*)>` dans le VIHF

L'Homologation CNDA concerne une **conformité métier et réglementaire aux services de l'Assurance Maladie**. Différentes options d'**Homologations** existent pour les logiciels :

Architecture	Homologations CNDA (DMP, InSi, ON)	Numéro d'Homologation CNDA utilisé en production et envoyé aux téléservices	Remarques
Composant Principal (LPS)	OUI	OUI	Au CNDA sont homologués des logiciels.
Logiciel pouvant être utilisé comme Composant Additionnel non autonome (EAI pour DMP, moteur à IHM masquée pour INSi)	OUI	NON	
Composant Principal (LPS) qui intègre un Composant additionnel non autonome	OUI	OUI	
Proxy e-Santé qui intègre un Composant additionnel non autonome	NON	NON	
Logiciel pouvant être utilisé comme Composant Additionnel Autonome	OUI	OUI (si l'Editeur du Composant Additionnel opère ce Composant)	
Composant Principal (LPS) interfacé avec un Composant Additionnel Autonome opéré par l'Editeur du Composant Principal (LPS)	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Les Composants Additionnels doivent être homologués au CNDA pour être intégrés ou pour être interfacés avec le Composant LPS Principal. L'Editeur du Composant LPS Principal opère ou non le Composant Additionnel Autonome.
Composant Principal (LPS) interfacé avec un Composant Additionnel Autonome non opéré par l'Editeur du Composant Principal (LPS) Sauf pour L'ORDONNANCE NUMERIQUE	NON *	NON	

Différents cas de figures permettent de couvrir les besoins spécifiques selon l'architecture de votre Solution :

Architectures & Homologation au CNDA	Habilitation EDC PSC Editeur Logiciel Utilisateur	Habilitation EDC PSC Editeur Proxy e-Santé (Proxy intégré ou Proxy tiers)	Sous traitance d'une partie des preuves à l'Editeur du Composant Additionnel	Remarques
Composant Principal (LPS)	OUI	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'un Proxy tiers, le Proxy doit déjà être habilité dans l'EDC PSC en tant qu'éditeur.
Composant Additionnel Non Autonome (EAI) (pas éligible à l'EDC PSC Editeur)	NON	NON	NC	<ul style="list-style-type: none"> Le CNDA homologue ce logiciel, en revanche l'EDC PSC n'habilite pas de composant additionnel non autonome.
Composant Principal (LPS) intégrant un Composant Additionnel Non Autonome (dans le LPS)	OUI	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Le logiciel utilisé comme Composant Additionnel Non Autonome doit déjà être homologué au CNDA.
Proxy e-Santé qui intègre un Composant additionnel non autonome (EAI librairie)	NON	OUI	OUI	
Composant Additionnel Autonome	OUI	OUI	NC	<ul style="list-style-type: none"> Même parcours que le Composant Principal (LPS).
Composant Principal (LPS) intégrant un Composant Additionnel Autonome qui sera opérée par l'Editeur du LPS	OUI	OUI	OUI	
Composant Principal (LPS) intégrant un Composant Additionnel Autonome qui sera opérée par l'Editeur du Composant Additionnel (pas éligible à l'EDC PSC Editeur)	NON (géré par l'Editeur du Composant Additionnel)	NON (géré par l'Editeur du Composant Additionnel)	NC	<ul style="list-style-type: none"> Le Composant Additionnel et son proxy doivent déjà être habilités dans l'EDC PSC en tant qu'Editeur. Le logiciel utilisé comme Composant Additionnel Autonome doit être homologué au CNDA.

Différents cas de figures permettent de couvrir les besoins spécifiques selon l'architecture de votre Solution :

Architecture	Tests d'intrusion Éditeur LPS	Tests d'intrusion Éditeur Proxy e-Santé
Composant Principal (LPS)	OUI par l'Éditeur LPS	OUI par l'Éditeur du Proxy e-Santé
Composant Additionnel Non Autonome (EAI)	NON	NON
Solution LPS intégrant un Composant Additionnel Non Autonome	OUI par l'Éditeur LPS	OUI par l'Éditeur du Proxy e-Santé
Proxy e-Santé intégrant ou non un Composant Additionnel Non Autonome	NON	OUI
Solution LPS qui utilise un Proxy e-Santé intégrant un Composant Additionnel Non Autonome	OUI par l'Éditeur LPS	OUI par l'Éditeur du Proxy e-Santé
Composant Additionnel Autonome	OUI par l'Éditeur du Composant Additionnel	OUI par l'Éditeur du Proxy e-Santé
Solution LPS intégrant un Composant Additionnel Autonome	OUI par l'Éditeur de LPS	NC

Différents cas de figures permettent de couvrir les besoins spécifiques selon l'architecture de votre Solution :

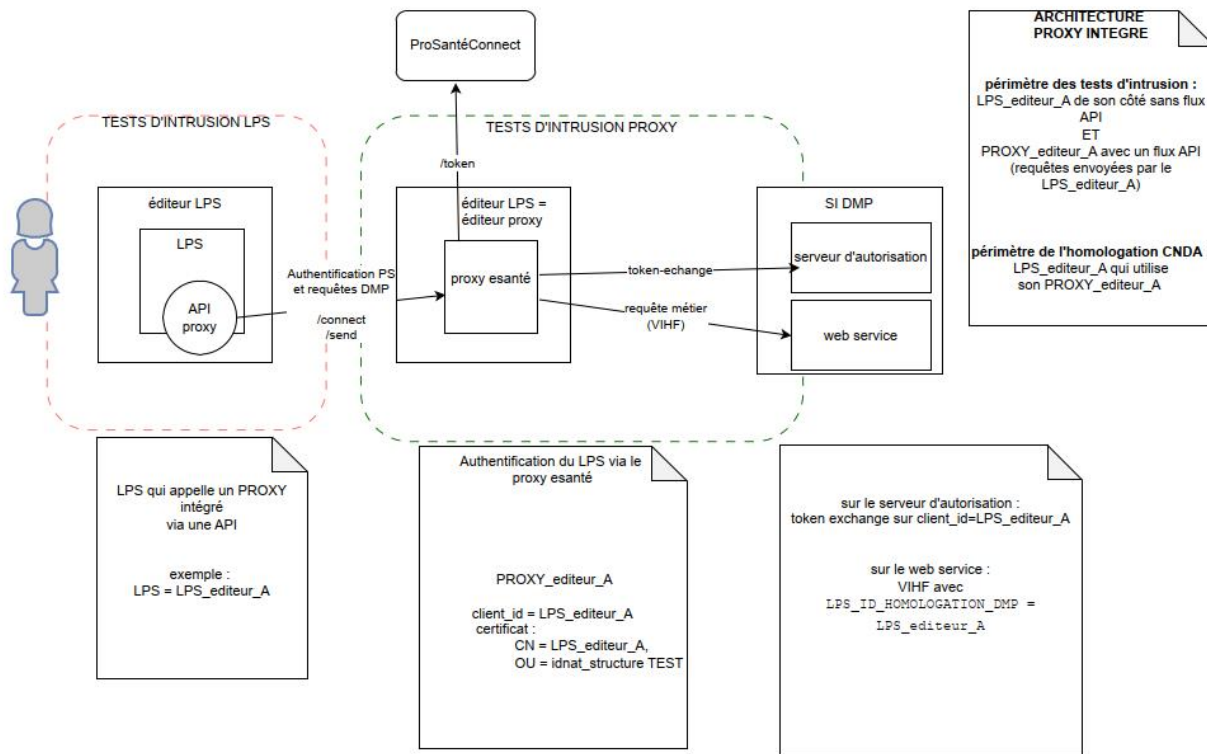
Type d'Opérateur	Habilitation EDC PSC Opérateur	Remarques
Opérateur de Service Utilisateur = Editeur du LPS	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : Editeur de Solution hébergée en SAAS ou Editeur de Solution de LGC/LGO/RIS hébergée on Premise dans une structure libérale.
Opérateur de Service Utilisateur = Structure de santé	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : Un ES qui opère une Solution RIS On Premise et qui a raccordé un RIS à ProSantéConnect en tant que Fournisseur de Service.. !\ cas hors Ségur Vague 2 pour le RIS
Opérateur de Proxy e-Santé = Editeur du Proxy e-Santé	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Le Proxy e-Santé est nécessairement hébergé en SAAS qu'il soit intégré à/natif de la Solution de LPS ou qu'il soit un Proxy tiers mutualisé.
Opérateur de Proxy e-Santé = Structure de santé	OUI	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : un CHU qui souhaiterait opérer ses propres instances de Proxy dans son SI. Nécessité de valider les exigences EDC PSC Opérateur de Proxy. !\ Si la structure souhaite mutualiser son Proxy e-Santé à plusieurs Logiciels Utilisateurs, il faudrait que le Proxy e-Santé soit interopérable avec toutes les offres de Logiciel Utilisateur. !\ cas hors Ségur Vague 2 pour le DPI
Opérateur de Service Utilisateur = Opérateur du Composant Additionnel Autonome	OUI	<ul style="list-style-type: none"> L'Opérateur opère les 2 solutions interfacées. Seul le cliend_id du LPS est visible par le service accédé via une API PSC.
Opérateur de Service Utilisateur ⇔ Opérateur du Composant Additionnel Autonome	NON L'Opérateur du LPS N'est PAS enregistré dans l'EDC PSC Opérateur. L'Editeur du LPS N'est PAS enregistré dans l'EDC PSC Opérateur. L'Editeur du LPS N'est PAS homologué au CNDA.	

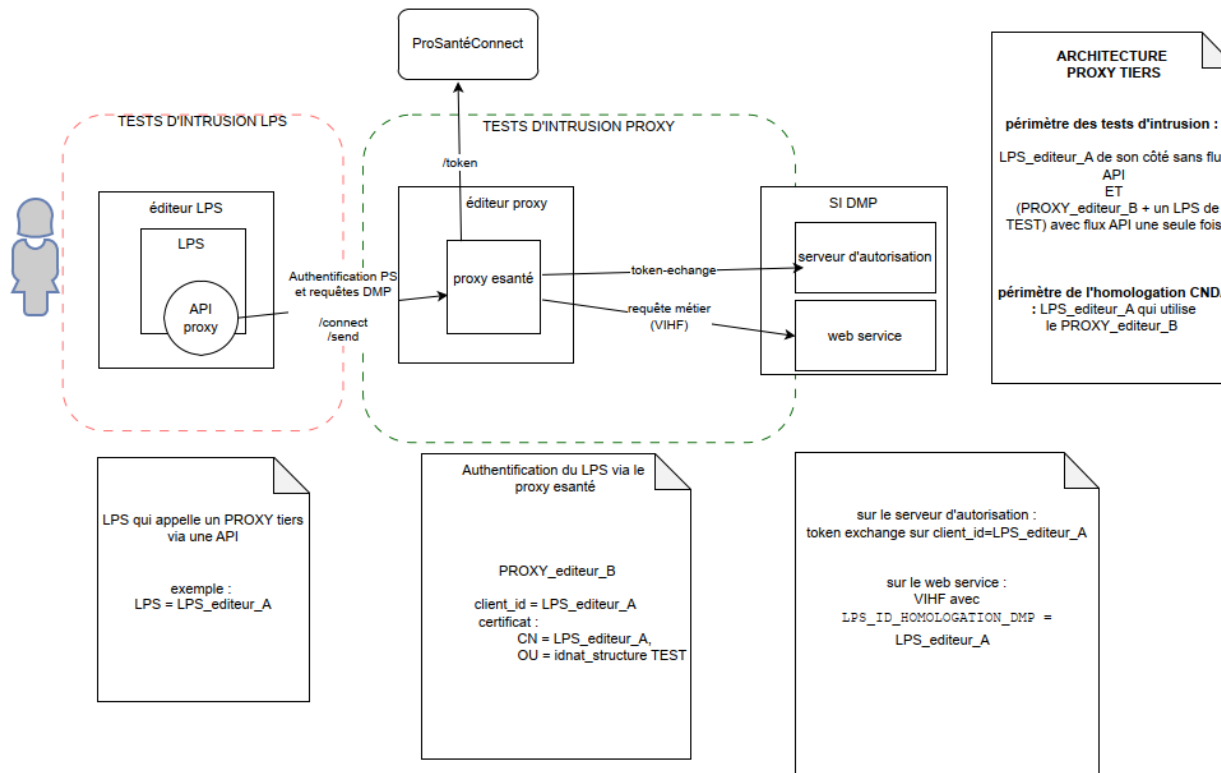


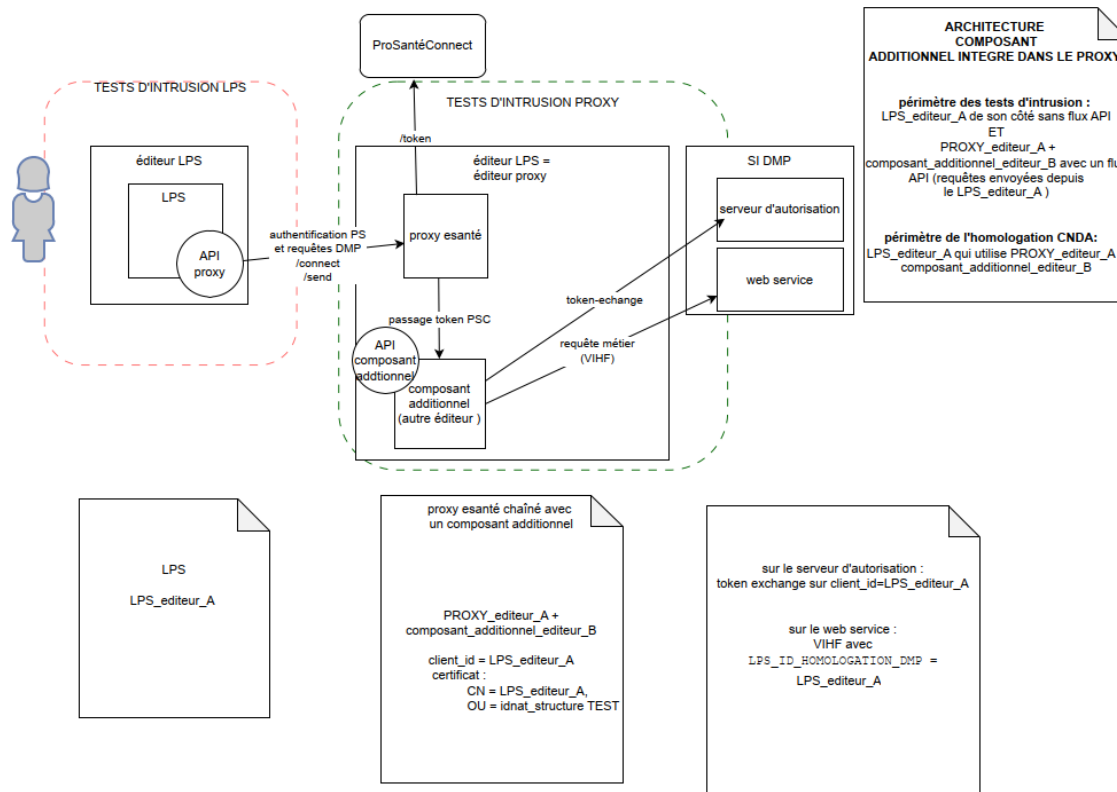
Annexes

Schémas des architectures de solutions candidates aux Homologation & Certifications CNDA et Habilitation PSC

Parcours éditeur





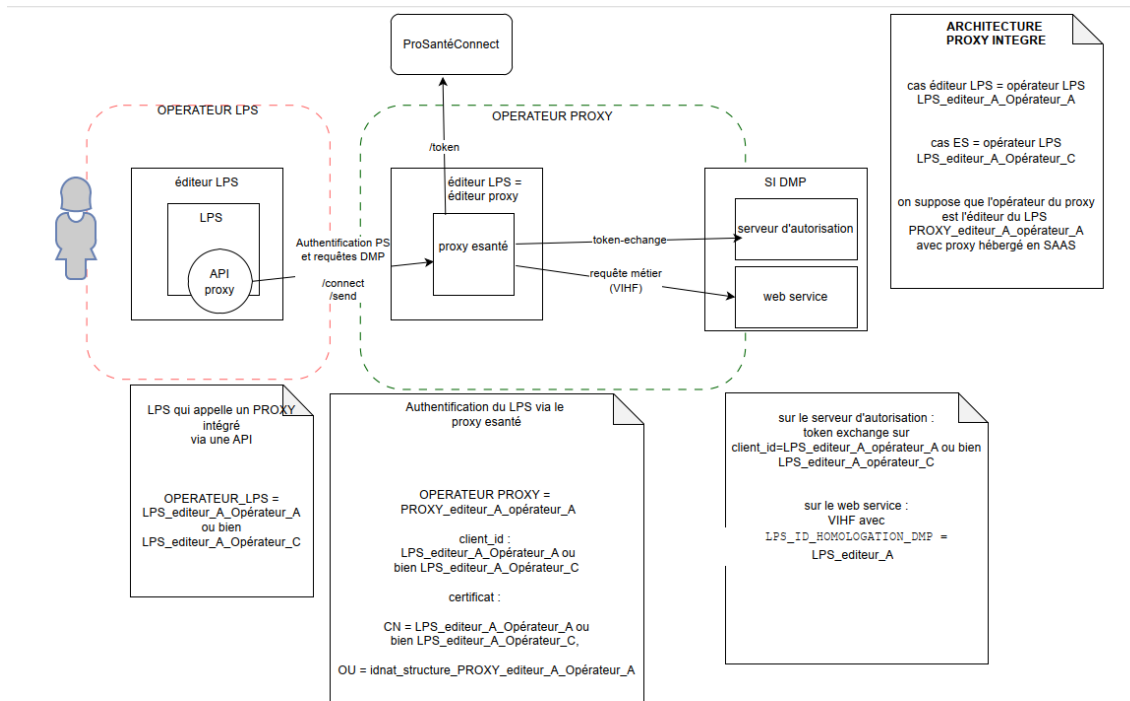




Annexes

**Schémas des architectures de
solutions candidates aux
Homologation & Certifications
CNDA et Habilitation PSC**

Parcours Opérateur



ARCHITECTURE PROXY INTEGRE

cas éditeur LPS = opérateur LPS
LPS_éditeur_A,Opérateur_A

cas ES = opérateur LPS
LPS_éditeur_A,Opérateur_C

on suppose que l'opérateur de proxy est l'éditeur du LPS
PROXY_éditeur_A,opérateur_A avec proxy hébergé en SAAS

LPS qui appelle un PROXY intégré via une API

OPERATEUR_LPS = LPS_éditeur_A,Opérateur_A ou bien LPS_éditeur_C

Authentication du LPS via le proxy esanté

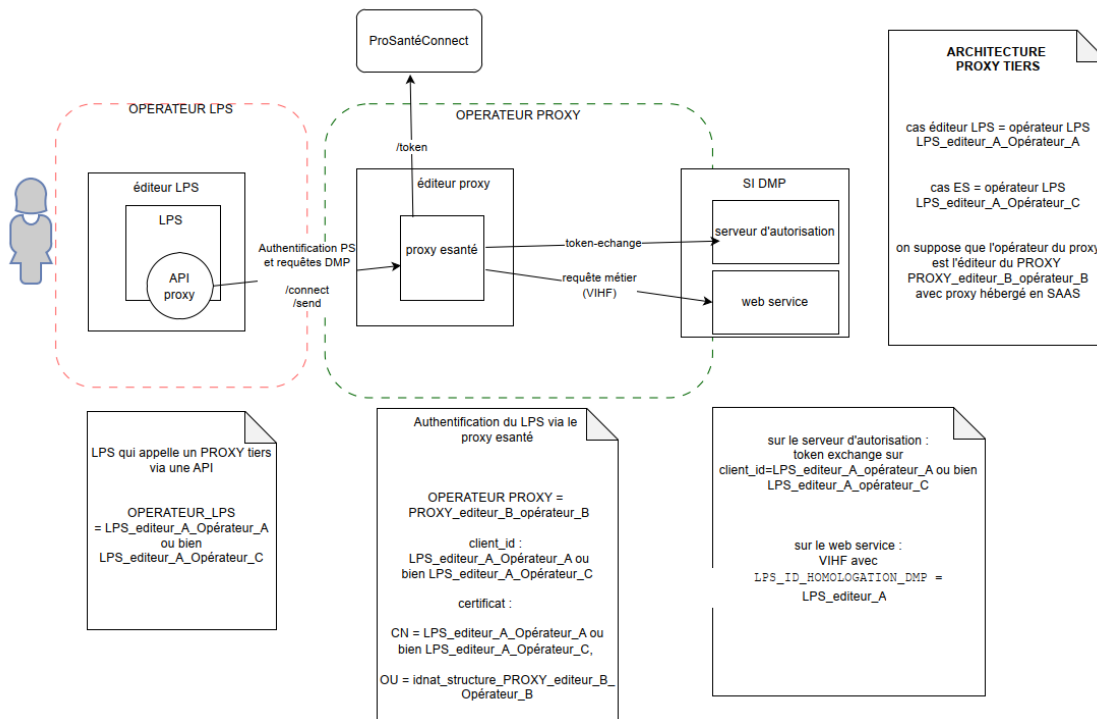
OPERATEUR_PROXY = PROXY_éditeur_A,opérateur_A

client_id : LPS_éditeur_A,Opérateur_A ou bien LPS_éditeur_C

certificat : CN = LPS_éditeur_A,Opérateur_A ou bien LPS_éditeur_C, OU = idnat_structure_PROXY_éditeur_A,Opérateur_A

sur le serveur d'autorisation : token exchange sur client_id=LPS_éditeur_A,opérateur_A ou bien LPS_éditeur_C

sur le web service : VIHF avec LPS_ID_HOMOLOGATION_DMP = LPS_éditeur_A



Architecture Composant Additionnel autonome (LPS) + Proxy tiers

Schémas des architectures de solutions candidates aux Homologation & Certifications CNDA et Habilitation PSC Opérateur

